

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2002-0481/PR/MCIA portant création du Comité de suivi des affaires du COMESA.

n° 2002-0481/PR/MCIA

Ministère
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE
L'ARTISANAT

Date de publication
4 juillet 2002

Numéro JO
n° 13 du 15/07/2002

Date du numéro
15 juillet 2002

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°102/AN/00/4ème L en date du 25 octobre 2000 portant organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

VU Le décret N°2001-0053/PRE du 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret N°2001-137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Les recommandations du Comité de réflexion sur l'adhésion de Djibouti au COMESA créée par Arrêté n°98-0528/PRE/MCI SUR Proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est créé un comité de suivi des activités du COMESA composé comme suit : M. Saleban Omar Oudin Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Président M. Abdoukader Dileita Conseiller Technique à la Primature Vice-président Mme. Roda Daher Nour Conseillère Technique du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Membre M. Mohamed Omar Dabar Secrétaire Général Adjoint de la Chambre Internationale du Commerce et d'Industrie de Djibouti Membre M. Abdi Ismael Hersi Secrétaire Général du Ministère de la Justice Membre M. Malik Mohamed Garad Chef de Service d'Etude et des Services Extérieurs, de la Banque Centrale de Djibouti Membre M. Elmi Osman Yonis Sous Directeur des Recettes Indirectes Membre M. Mohamed Clem Représentant du Ministère de l'Equipement et des Transports Membre Mlle. Fathya Djama Oudine Chef de Service des Organisations Régionales au Ministère des Affaires Etrangères Membre M. Houssein Mahamoud Robleh Président de l'Association des Jeunes Entrepreneurs Djiboutiens Membre M. Mohamed Youssouf Charmake Directeur de l'Aéroport Membre M. Djama Ahmed

Aouled Directeur des Relations Internationales Et Affaires Juridiques, Djibouti Télécom	Membre M.
Aden Salah Omar Sous Directeur des Assurances	Membre Mme Choukri Houssein Djibah
Chef de service des ONG au Ministère de la Femme	Membre M. Ali
Hassan Bahdon Directeur de l'agence Nationale de la Promotion des Investissements	Membre
Mme Fozia Abdi Isman Ministère de l'intérieur et de la décentralisation	Membre Mme Degmo Mohamed Issac
Secrétaire Général de l'UNFD	Membre M. Mohamed Abdi Douksieh Secrétaire Général du
Ministère de l'Economie et des Finances	Membre M. Ahmed Aden Doualeh Représentant
du Port Au Port Autonome	Membre M. Ahmed Darar Djibril Chef de service
Pêche	Membre

Article 2

Ce comité est chargé de l'élaboration d'une stratégie d'intégration au niveau régional et du suivi des activités du COMESA pour la participation active et efficace de Djibouti dans cette organisation. Le suivi des activités doit se faire selon le strict respect du calendrier et programmes du COMESA.

Article 3

Il incombe au MCIA assurant la présidence de centraliser, de collecter, de disséminer et de coordonner toutes les informations relatives à cette organisation.

Article 4

Cet arrêté sera enregistré partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH